

*Les crédits*

qu'il y a cinq exploitations agricoles familiales qui cultivent leur produit depuis cinq ans, avec des fonds privés.

Il a fallu beaucoup de détermination pour cultiver ce produit unique et pour élaborer un plan de commercialisation qui, d'après ce qu'ils me disent, fonctionne bien. Toutefois, ils ont de plus en plus de difficulté à faire concurrence à la laitue américaine, principalement de la Californie, vendue sur le marché ontarien à des prix ridiculement bas qui ne couvrent peut-être même pas les frais de transport.

Je vais vous lire le reste de la lettre:

Nous estimons que nous sommes victimes des subventions dont bénéficient les producteurs américains. Nous sommes au courant des subventions pour le matériel d'irrigation, de la main-d'oeuvre mexicaine illégale et des stimulants dont jouissent les grandes entreprises. Ce ne sont là que quelques-uns des avantages auxquels nous, les Canadiens, n'avons pas accès. Le dumping s'est aussi accru depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange.

Cela ne s'arrête pas là. Les grandes entreprises américaines, avec l'argent qu'elles ont obtenu du gouvernement, ont élaboré des méthodes visant à encourager les principaux acheteurs canadiens à acheter des produits américains d'abord. En tant que producteurs canadiens, sommes-nous relégués au second plan sur notre propre marché? En général, les grands acheteurs au Canada estiment que cela ne vaut plus la peine d'acheter les produits de nos exploitations agricoles familiales.

Nos coûts de production sont déterminés par le matériel, la main-d'oeuvre et d'autres facteurs purement canadiens. Si nous avions les mêmes privilèges nationaux que les Américains, notre position serait plus stable sur le marché.

Nous voulons que notre gouvernement prenne des mesures justes pour rendre le marché des fruits et légumes plus juste. Si nous sommes toujours à la merci des Américains, notre pays fera faillite. Nous ne pourrions pas payer suffisamment d'impôt si nous ne faisons pas suffisamment d'argent.

C'est la fin de la citation tirée de cette lettre qui, je crois, est très révélatrice.

Un autre habitant de ma circonscription, ou des environs, est un producteur de tabac également. Il a calculé que sa récolte, environ 90 000 livres de tabac, rapportera cette année quelque 9 millions de dollars à deux niveaux de gouvernement: le niveau fédéral et le niveau provincial. En 1990, les producteurs de tabac de l'Ontario ont vendu au total 123,2 millions de livres de tabac aux trois grands fabricants de cigarettes canadiens, ce qui représente une valeur de 181,1 millions de dollars ou 1,47 \$ la livre. En 1989, les recettes ont totalisé 261,1 millions de dollars. Les deux niveaux de gouvernement, fédéral et provincial, touchent à eux deux plus de 5 milliards de

dollars par année de recettes provenant de la vente des produits du tabac.

Quand on songe aux recettes que rapporte la vente des produits du tabac et des spiritueux au Canada, aux milliards de dollars que le gouvernement tire de ce producteur primaire, on ne peut que s'étonner de voir le gouvernement se vanter d'avoir versé 1,3 milliard aux agriculteurs canadiens pour les aider à sortir du marasme, pour renflouer les gens qui pondent l'oeuf d'or pour le ministère du Revenu national.

Je ne peux m'empêcher de revenir deux ans en arrière, au moment où j'ai, ici même, demandé des précisions au ministre de l'Agriculture au sujet du boeuf non estampillé qui était importé au Canada à raison d'un million de livres par semaine. Il m'avait alors assuré qu'il allait faire enquête. Pourtant, six entreprises de conditionnement ont dû fermer depuis 1989, notamment à cause de l'inaction du gouvernement dans le dossier du boeuf américain non estampillé qu'on laisse entrer au Canada.

L'une de ces entreprises a rouvert. N'empêche que de la viande non estampillée, le plus souvent de la viande de vaches laitières envoyées à l'abattoir après une ou deux lactations, est importée des États-Unis pour pas cher, sans avoir été classée, d'où l'appellation non estampillée. Quand on classe une carcasse de boeuf à l'abattoir, on utilise un dispositif qui donne la catégorie A-1, A-2, A-3 ou A-4, et C-1, C-2, C-3 ou C-4 dans le cas de la viande de vache. Il rentre de tout au Canada, et les consommateurs canadiens ne savent même pas ce qu'ils achètent. La quantité de boeuf non estampillé qui est importé au Canada a triplé depuis 1989. Pendant ce temps, l'industrie des parcs d'engraissement a été décimée en Ontario.

Hier, le *Ottawa Citizen* a publié un article sur le dur coup porté à la jadis puissante industrie du boeuf de l'Ontario. L'environnement s'en ressent. L'économie s'en ressent et le secteur de l'emploi aussi. Il faut penser à l'industrie de la transformation alimentaire, l'industrie du conditionnement du boeuf par exemple et aux producteurs de laitue, et voir ce qui est en train de leur arriver sous le régime conservateur parce qu'on laisse entrer des produits venant d'autres pays. Il est interdit d'exporter du boeuf non estampillé, mais on en laisse entrer au Canada. J'enjoins donc le gouvernement aujourd'hui de faire quelque chose pour donner des bases solides à l'industrie canadienne du boeuf, pour que nous sachions à quoi nous en tenir et où nous nous en allons.